



Accident de la circulation

Par **dadou39**, le **08/12/2009** à **18:03**

Bonjour, j'ai eu un accident en 1993, j'ai renversée une petite fille qui est decedée le lendemain, le pere de la petite mettait des fleurs dans le coffre de la voiture quand la petite a traversée a l'avant de la voiture, je l'ai vu au dernier moment, le pere a dit que je n'y etait pour rien, qu'il etait le fautif, apres l'accident j'ai etait a la police de ma ville, il m'ont auditionner et fait faire un alcootest qui etait negatif, puis plus rien, pas de procès qui je pense aurait pu m'aider dans ma reconstruction, je ne sais rien, meme pas de quoi elle est decedée, j'ai ecrit aux parents pour les rencontrer, mais il ne prefere pas me voir. 16 ans apres j'y pense encore tous les jours et je n'arrive toujours pas a me reconstruire, a qui puis je et ai je le droit de me renseigner sur mon accident, et est ce normal qu'il n'y est pas eu de procès? de tout coeur merci